

Etat de présence :		Pr	Ex	A b s		P r	Ex	Abs
BICHON	Philippe	x			POIRON	Patrice	x	
BURCKEL	Michel			x	POURIAS	Laetitia	x	
DROUET	Diane	x						
GAUTIER	Jacques	x						
GREFFE	Bernard	x			Élus communautaires invités permanents :			
GRONDIN	Frédéric		x		GAILLARD	Anne Marie		x
HAMONIC	Hervé				LAMIABLE	Patrick	x	
JOUAN	Robert	x			LAUNAY	Hélène		x
LAMOTTE	François-Xavier	x						
LE PAIH	Magali		x		BRAZEAU	Marie		
MORCH	Laurence	x			SCOTT-MONCRIEFF	Silas	x	

*N.B. : Vous trouverez dans ce compte rendu les prises de décisions surlignées comme ceci.*

#### Ordre du jour :

- **Accueil et répartition des rôles**
- **Interconnaissance**
- **Organisation AG du 31 mars 2023 (autour de l'engagement)**
- **Renouvellement CA/Bureau**
- **Contribution sur les structures à associer sur le PLH**
- **Fonctionnement des CA**
- **Fresque du climat/ de la renaissance écologique**
- **Retours divers :**
  - **Plénière du 12 Décembre**
- **Paroles aux élus**
- **Questions diverses**

**Rôles :**

Scribe/ Diane

Gardien du temps/ Patrice

Pousse-décision / Bernard

**Interconnaissance :**

L'interconnaissance consiste à échanger en duo sur la question "quelle est la 1ère fois où vous vous êtes engagé et pourquoi ?". Puis chacun raconte le premier engagement de son binôme au groupe.

**Organisation AG du 31 mars 2023 (autour de l'engagement)**

L'AG du 31 Mars s'appellera "M'engager en Erdre et Gesvres, à quoi ça sert ?"

On commencera par la partie animée de l'AG : une table ronde lors de laquelle une diversité de personnes (Elu, entreprise, association, CD, ...) seront amenées à témoigner de leur engagement et des transformations qu'il permet, pour soi, pour les autres, et pour le territoire.

Nous allons rechercher une personne pouvant animer ces échanges et amener la discussion vers le fait que l'engagement est nécessaire pour porter ensemble les transitions, en coopération entre la société civile et les politiques publiques.

La partie formelle de l'AG aura lieu après cette table ronde, nous chercherons à la rendre dynamique comme les dernières AG. Le CA ayant été élu il y a 2 ans et demi, il devra être renouvelé (le mandat dure 3 ans).

Suite à l'AG, le questionnaire destiné aux adhérents et préparé en plénière de décembre sera envoyé.

**Renouvellement CA/Bureau**

Les statuts en vigueur datent du 26 avril 2019 et les mandats sont réglementés par les pages 4 et 5.

En résumé :

- Tous les 3 ans l'ensemble du CA est renouvelé (sans limitation du nombre de renouvellement pour le mandat d'administrateur)
- Les membres de la Présidence (3 co-présidents) et les autres membres du Bureau (4 minimum) sont élus pour un mandat de 3 ans renouvelable 2 fois consécutivement ou non
- En cas d'accès à la fonction de Présidence, le membre du Bureau ne pourra prolonger son mandat qu'une fois sous réserve d'être réélu au Bureau par le CA

En 2019, la Co-présidence a été élue pour 1 année expérimentale qui ne compte pas dans les durées de mandat. En 2020 (AG du 9 novembre) le CA a été réélu ainsi que le Bureau et la co-présidence par la suite.

Ainsi, à l'AG du 31/03/23, le mandat des membres du CA n'atteindra pas les 3 années complètes mais il y a eu 2 AG depuis celle du 9/11/20 (AG des 10/12/21 et 28/04/22). Comme nous souhaitons faire une AG par an, des élections sont à organiser à l'AG de mars.

Nous avons donc échangé sur les volontés des membres du CA actuel à se représenter. Il y aura certainement quelques départs. Nous allons d'ici l'AG échanger avec les adhérents qui nous semblent impliqués et motivés afin de se présenter pour le nouveau CA. Dans une période où l'engagement au CD nous semble diminuer, ce renouvellement pourrait être compliqué.

### **Contribution sur les structures à associer sur le PLH**

Suite à la sollicitation du service habitat, le CD sera associé au nouveau PLH. Notre première contribution est la proposition d'une liste de structures supplémentaires qu'il nous semble pertinent d'associer au PLH. Le CA et le bureau ont réfléchi à cette liste ces dernières semaines.

Le CA valide la liste suivante :

#### **Structures qui pourraient être associées pour compléter le diagnostic :**

<b>Nom de la structure</b>	<b>Description de la structure</b>	<b>En quoi serait-elle pertinente ?</b>
Etablissement départemental des solidarités de Nort sur Erdre	Les EDS réunissent les services de la protection maternelle et infantile (PMI) et ceux de l'accompagnement social en lien avec l'insertion et le RSA.	Connaissance des besoins de logement en situation d'urgence (ex: personnes en situation de violence conjugale)
CCAS / CIAS	Les centres communaux d'action sociale et les centres inter-communaux d'action sociale (CCAS-CIAS) ont une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale	Connaissance des habitants en situation précaire, des besoins de logements d'urgence

Libres toits	Association représentant des usagers d'habitats légers et cherchant à définir un socle commun autour de ce mode d'habiter	Connaissance de l'habitat léger mobile réversible, réflexion portée sur les enjeux d'assainissement, de sécurité incendie, d'assurance et de cadre réglementaire, de respect de l'environnement naturel et humain
Association 100 pour 1 - Vallée de l'Erdre	L'association a pour objet toute forme d'action de solidarité contribuant à faciliter l'accueil, l'échange interculturel, l'intégration et le logement de toutes personnes (étrangères ou françaises) sans abri, ou prises en charge provisoirement dans les dispositifs publics d'hébergement d'urgence.	Connaissance des besoins de logements et des problématiques des personnes réfugiées
Association Solidarité sucéenne avec les réfugiés	L'association a pour objectif l'accueil et l'aide à l'insertion de personnes demandeuses d'asile, réfugiées. L'association a accueilli plusieurs familles dans une maison louée dans le centre de la commune	Connaissance des besoins de logements et des problématiques des personnes réfugiées
Commission habitat des habitants de la ZAD	Groupement composé d'habitants de la ZAD, d'architectes, de naturalistes	Connaissances juridiques sur les situations d'habitat irrégulières, habitat léger, habitat collectif

**Structures qui pourraient être associées sur les travaux thématiques en tant que ressources :**

Hameaux légers	Association accompagnant l'implantation d'hameaux légers et réversibles notamment dans des collectivités	De nombreuses expériences positive, notamment à Plessé, Commana (29), Trémargat (22)
Ville de Plessé	Service Urbanisme de la ville de Plessé	Mise en œuvre d'un projet d'habitat léger sur la commune
Habitat Participatif France	Émanation de la coordination nationale habitat participatif, association visant à favoriser le développement de l'habitat participatif	Aide à la mise en place de projet d'Habitat participatif, mise en lien d'habitants, conception d'habitats

HELP BOIS	Entreprise de construction de maisons en bois sur Treillières	Compréhension des contraintes (dans le PLUi) liées aux constructions bois
IZIPLACE	Auto-entrepreneuse, accompagnatrice de projets en micro-habitat et habitat léger dans le 44	Connaissance sur le département des besoins et contraintes liées à l'habitat léger, accompagnement des démarches foncières, administratives et techniques

## Fonctionnement des CA

Comme beaucoup de décisions sont prises en bureau chaque semaine, les CA peuvent être très informatifs, ce qui peut être frustrant. L'enjeu est de réfléchir à une organisation des CA plus dynamique et permettant de se pencher ensemble sur des sujets stratégiques.

Plusieurs solutions :

\*Un CA sur deux centré sur les informations et décisions rapides en visio. L'autre CA en présentiel avec un temps d'information rapide, puis un atelier sur un sujet de réflexion stratégique.

\* Rythmer le CA de 2h, avec une heure de CA informatif et une heure d'échange réflexifs

\* Proposition d'Hervé : Faire 1 CA sur 2 (dans le territoire) dans les communes du territoire, ouvert aux citoyens, élus, au public. L'idée serait d'ouvrir aux autres et de se faire connaître.

Nos échanges nous ont amené à exprimer qu'il pourrait être difficile d'être compréhensibles pour le public qui n'est pas au courant des sujets du CD, d'autant plus qu'on a parfois beaucoup de sujets à traiter. Pourquoi ne pas proposer dans les communes des réunions spécifiques qui concernent les habitants ? (sujet déjà discuté dans le CA d'Octobre).

Une autre idée serait de faire un CA en commune et y inviter des adhérents et des élus de la commune concernée.

Nous n'avons pas réussi à prendre une décision. Décision à prendre au prochain CA.

L'idée de sortir du siège de la CCEG est unanime. Nous devons trouver la meilleure forme pour garder un message clair.

Nous devons expérimenter d'autres formats de CA.

## **Fresque du climat/ de la renaissance écologique**

Une membre du CD sait animer différentes fresques, la fresque du climat, la fresque du sol vivant, la fresque de la biodiversité. Le CA souhaitait organiser une fresque depuis longtemps.

Nous souhaitons faire cette fresque dans l'objectif de mieux connaître ce type d'outil d'éducation populaire, mais aussi de partager un temps convivial et enrichissant en groupe.

Nous avons décidé d'organiser une fresque de la biodiversité qui serait ouverte aux membres du CA, et s'il reste des places à d'autres adhérents qui le souhaitent. Comme une fresque dure 3h ce serait un temps à organiser en dehors d'un CA.

S'il y a beaucoup d'inscriptions, nous avons la possibilité de trouver un deuxième animateur, soit une personne connue par Hervé soit les contacts du réseau 44 des CD.

Caroline sait aussi animer la Marche du temps long, qui pourrait éventuellement faire l'objet d'une plénière cet été.

### **Retours divers :**

- **Plénière du 12 Décembre**

Lors de la plénière, qui a rassemblé 15 membres du CD, nous avons travaillé ensemble sur un questionnaire destiné à mieux connaître les attentes des adhérents. Il sera envoyé juste après l'AG. Nous avons également partagé un temps convivial et un repas (soupe collective et quiches).

Lors de l'AG on présentera la mindmap du CD et les différentes possibilités de s'engager dans le CD. C'était d'abord une idée pour la plénière.

- **Budget 2023**

Le CA valide la demande de subvention de 6500€ à la CCEG. Le dossier de demande de subvention 2023 sera transmis rapidement.

### **Paroles aux élus**

C'est une période budgétaire compliquée, plusieurs réunions à venir traiteront des finances.

Ce sont notamment la hausse de l'énergie (difficultés pour les piscines) et la hausse du point d'indice de la fonction publique (application de la décision de l'état) qui augmentent les coûts de la CCEG de façon non anticipée.

### **Questions diverses**

Il a été très apprécié que le CD soit présent aux vœux des communes, nous avons été remerciés dans plusieurs communes.